

BTSA DÉVELOPPEMENT, ANIMATION DES TERRITOIRES RURAUX (DATR)

Le titulaire de ce diplôme est un professionnel polyvalent qui intervient dans l'animation des territoires, le montage de projets, la gestion d'une structure et peut créer son entreprise de services dans les territoires ruraux, l'évènementiel...

Il pourra s'épanouir professionnellement dans différents secteurs d'activité (social, culture, loisirs, développement rural, environnement...) et pourra occuper différentes missions (gestion de projets, animation, gestion d'une petite structure...) en fonction de la nature de l'employeur (collectivité locale, entreprise, association...).

Les conditions d'exercice dépendent des structures, des activités et des statuts de l'organisme employeur.



ORGANISATION

- Formation sur 2 ans :
- 20 semaines en centre/an soit 700 heures/an
- 27 semaines en entreprise/an soit 945 heures/an en entreprise minimum + 5 semaines de congés payés
- Possibilité d'aménager des parcours individualisés

DIPLÔME

L'examen est constitué :

- de contrôles en cours de formation (CCF)
- d'épreuves terminales de fin de formation, écrites ou orales

Certificateur : Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir 16 ans OU - de 30 ans
- Être titulaire d'un niveau 4 (bac) minimum
- Signer un contrat d'apprentissage
- Dossier d'admission du CFA ou Parcoursup
- Motivation et autonomie pour ce type d'emploi
- Possibilité de suivre la formation en attendant de trouver un employeur (3 mois), en fonction des places disponibles. Aide à la recherche de contrat d'apprentissage
- Modalités d'accueil et d'accompagnement spécifiques pour les personnes RQTH
- Entrées tout au long de l'année

INFOS PRATIQUES

Retrouvez ici toutes les infos apprentissage : statistiques, rémunérations, aides...

**Formation gratuite
et rémunérée**



www.agrocampus64.fr

ENSEIGNEMENTS

- C1. S'exprimer, communiquer et comprendre le monde
- C2. Communiquer dans une langue étrangère
- C3. Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser
- C4. Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données
- C5. Identifier les éléments du contexte d'une structure, d'un projet en territoire rural
- C6. Réaliser un diagnostic ciblé
- C7. Concevoir et mettre en œuvre un projet de services en territoire rural
- C8. Utiliser les méthodes et les outils de communication, de médiation et d'animation
- C9. Utiliser les outils de gestion
- C10. Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur développement, animation des territoires ruraux pour faire face à une situation professionnelle



Contacts :

- Coordination de la formation : Laurent Langlois / laurent.langlois01@educagri.fr
- Secrétariat pédagogique : oloron-cfa.pyrenees-atlantiques@educagri.fr

CFAA 64 - SITE D'OLORON

Route du Gave d'Aspe - 64400 OLORON STE MARIE
05 59 39 91 89 / www.agrocampus64.fr

COÛT DE LA FORMATION

- La formation est gratuite pour l'apprenti-e (hors frais annexes hébergement, restauration, transport...), les coûts pédagogiques sont entièrement pris en charge par l'employeur (ou son financeur).
- Autres cas : nous contacter

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en face à face
- Formation en situation professionnelle

ENTREPRISES D'ACCUEIL

- Collectivités territoriales
- Associations, ou groupements d'associations
- Entreprises
- Exploitations
- Mutuelles, chambres consulaires...

DÉBOUCHÉS / MÉTIERS

- animateur/animateur de développement territorial
- Chargé-e de développement local
- Chargé-e de promotion du patrimoine
- Responsable, organisateur d'événement/projet
- animateur/animateur d'organismes agricoles

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence professionnelle
- Licence
- DEJEPS